



Litige taille haie mitoyenne avec voisins

Par **Corsinette**, le **06/02/2013** à **16:04**

Bonjour,

J'ai un problème avec mes voisins qui me réclament de tailler la haie qui me sépare d'eux. J'ai hérité d'une maison avec jardin qui était auparavant à mes grands parents, lorsqu'ils ont construit la haie, un accord verbal a été conclu entre mes grands parents et les voisins concernant la taille de la haie.

Etant nouvelle propriétaire, je n'ai donc rien à voir avec cet accord verbal, de plus, le voisin n'a pas de cloture ni de mur derrière cette haie.

Je veut être sure que c'est bien à moi d'entretenir, si c'est le cas ou bien si il faut que ca soit chacun son côté.

Mes voisins étant très procéduriers, il faut que j'apporte une preuve à tout cela...

Je vous remercie par avance de votre attention.

Cordialement.

Par **cocotte1003**, le **06/02/2013** à **19:37**

Bonjour, si la haie est sur votre terrain ou de votre coté du grillage, c'est à vous de la tailler, cordialement

Par **Corsinette**, le **07/02/2013** à **16:05**

Merci de votre réponse.

Il faut à présent que je m'assure que la haie est bien sur notre terrain.
Cordialement